



OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'action VISA propose une transition entre la période de soins et l'intégration socioprofessionnelle. Elle permet au bénéficiaire de :

- Restaurer son sentiment d'appartenance à la société
- Réactiver au maximum ses fonctions cognitives
- Développer son dynamisme comportemental
- Mieux se connaître, identifier ses intérêts et ses limites
- Concevoir un projet de vie et élaborer un projet professionnel

L'action peut déboucher sur :

- Une poursuite du suivi éducatif
- Une orientation en milieu protégé
- Une action d'orientation professionnelle
- Une poursuite des soins

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes présentant des pathologies psychiatriques stabilisées, pour lesquelles une insertion socioprofessionnelle est envisageable à moyen terme. Offrant une prise en charge progressive axée sur l'insertion, elle peut représenter en complément à l'hôpital de jour ou au SAMSAH/SAVS.

Cette action ne s'adresse pas :

- aux personnes présentant une déficience mentale
- aux personnes sans prise en charge médicale extérieure
- aux personnes encore hospitalisées
- aux personnes sans domicile ou sans hébergement

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

Modalités pratiques

- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH de Seine-et-Marne et autres CDAPH sur étude du dossier
- La participation à l'action n'ouvre pas droit à la rémunération, il est préférable que les personnes soient allocataires de l'AAH
- L'hébergement est proposé en semaine du lundi soir au mercredi soir inclus sur le site de Nanteau-sur-Lunain
- L'action se déroule à temps partiel, pour tenir compte de la fatigabilité des personnes et leur permettre de poursuivre leur suivi à l'extérieur
- La prise en charge peut s'étaler sur 9 mois, avec un maximum de 600 heures en centre

ACCOMPAGNEMENT

La pédagogie est centrée sur des objectifs précis, contractualisés et suivis tout au long du parcours. Elle associe des ateliers collectifs et un accompagnement individuel.

La signature d'un contrat tripartite (stagiaire – référent de l'accompagnement médico psychologique ou éducatif extérieur – chef de service) garantit la prise en charge.

Le suivi est pluridisciplinaire :

- 2 formatrices référentes assurant le suivi individuel
- 1 psychologue en liaison avec les praticiens médico-psychologiques extérieurs
- 1 médecin chargé des aspects fonctionnels
- 1 psychiatre

D'autres professionnels du centre peuvent intervenir :

- Moniteurs d'activités physiques adaptées
- Assistante sociale
- Équipe du Centre de Ressources documentaire (prise en charge bureautique individualisée)
- Formateurs d'autres actions

PARCOURS

Socialisation / remobilisation

Connaissance de soi

Communication

Vie courante

Ateliers pratiques

Activités sportives

Projets collectifs

Lieu de la formation

COS CRPF

2, rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain

COS Torcy

Villa Christophe
31, avenue Jean Moulin
77200 Torcy



Site accessible aux
personnes à mobilité réduite

Contact

Patricia PILLOT

Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
ppillot@fondationcos.org

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF